

Contribution à l'enquête publique

Dossier règlementaire de régularisation du stade d'eau vive de l'Argentièrre-la-Bessée (05)

A monsieur le commissaire enquêteur,

Nous avons pris connaissance du dossier déposé par la mairie de l'Argentièrre-la-Bessée afin de renouveler l'autorisation administrative du Stade d'eau vive de L'Argentièrre-La-Bessée.

En tant qu'utilisateur régulier de cet équipement pour :

- La pratique libre et l'apprentissage du canoë-kayak
- L'entraînement et la préparation de nos athlètes
- Des exercices et entraînement de sécurité
- La participation à des événements d'un rayonnement local, régional, national à international

Nous tenons à ce qu'il soit pérennisé et que son autorisation d'existence et d'entretien soit renouvelée dans les meilleures conditions pour notre satisfaction est celle des autres usagers.

Fait à La Motte du Rhone

Le 01/09/2026



Chistine PAILHON-ARNAUD
Trésorière



A . S . BAGNOLS MARCOULE CANOE KAYAK



14 Avenue Vincent Auriol
30200 BAGNOLS SUR CEZE

SIRET : 448 420 273 00014 – PREF : W842003907
Labellisé Ecole Française de Canoë Kayak

